

**Présents :**

Jean-Claude Dessert  
Serge Nimersgern  
Sandrine Balaicourt  
Marielle Toustou  
Maud Varin

**excusé :**

Eric Raynaud

**COMPTE-RENDU**

**1. ODJ du CD/PU de septembre**

Dans le déroulé du séminaire, la CPPR propose de recevoir les informations de la présidente au début du programme pour éviter de passer du temps à discuter d'un sujet entre PU/VPU alors que la réponse est apportée dans les infos de la présidente et ne nécessitait pas de débat.

**2. URASCE Ultra Marines**

L'URASCE Océan Indien doit être dissoute, pour cela il faut qu'elle organise une AGE.

Celle-ci doit être réalisée pour la prise en compte dans les projets de statuts.

L'aide URASCE sera donc supprimée mais les 2 ASCE pourront participer au séminaire PU/VPU de février avant le congrès.

Un nouveau calcul des aides a été proposées aux 3 ASCE (avec St-Pierre et Miquelon) afin de ne pas pénaliser celles-ci.

Le document des obligations statutaires pour ces ASCE sera mis à jour avec le tableau des aides.

**3. Table ronde du congrès**

CF CR FPC du 17/04/19.

Suites à donner à la table ronde n°5 sur le rôle des URASCE au sein du mouvement fédéral.

Suite à la table ronde n°5 du congrès de 2019, il est apparu que le rôle de certaines URASCE n'était pas

bien perçu ou compris par leur ASCE.

Après analyse du compte-rendu de la table ronde, la CPPR propose les actions suivantes :

- l'organisation d'un atelier similaire lors du séminaire d'Oléron pour recueillir la vision des PU et VPU.
- l'actualisation du livret des présidents d'URASCE.
- qu'un membre de la FNASCE soit présent dans les AG de chaque URASCE en 2020.

Les URASCE devront donner les dates d'AG à la FNASCE. Un représentant fédéral n'appartenant pas à la région sera présent à la réunion. Une analyse sur la base d'une grille type est proposée par la CPPR. Cette participation permettra d'analyser, à partir de mêmes critères, comment s'organise la vie d'une URASCE, de dégager les bonnes pratiques à partager collectivement.

Le membre du CDF participera en tant qu'observateur durant ces AG et demandera éventuellement un temps de parole en fin de réunion pour interroger et échanger avec les participants.

*Pour couper court à toutes polémiques sur l'URASCE ANTILLES-Guyane, et puisqu'il s'agit surtout d'une observation dans le cadre des suites de la table ronde n°5 du congrès 2019, la CPPR demande à ce que la représentation soit assurée par visioconférence si l'AG se tient en dehors de la métropole.*

- une fiche sur le rôle des URASCE sera créée suite aux ateliers et analyse des AG de début 2020. Les URASCE pourront ensuite s'en inspirer pour redynamiser, si nécessaire, le lien entre leurs ASCE.

**Objectifs :** L'idée est bien de mettre en lumière les bonnes pratiques et de dégager les petites choses qui facilitent la cohésion au sein des ASCE de la région.

Les URASCE ont un rôle de facilitateur mais n'ont pas de « pouvoir » statutaire sur les ASCE.

En complément, un article sera produit pour la prochaine lettre de la fédé pour expliquer ce qu'est la CPPR, qui on est et à quoi on sert.

=> Sandrine fera une proposition de texte de présentation sur la base de celui-ci : « La commission a en charge la définition, l'aide et l'appui à la mise en œuvre de la politique fédérale au niveau régional. Elle aide les URASCE à l'organisation de manifestations ». Chacun abonde ensuite pour une finalisation au plus tard le 15 Août. Penser à mettre des liens vers la rubrique du site internet « au rendez-vous des régions ».

#### **4. Candidatures des prochains séminaires CD/PU**

L'URASCE Ile de France a présenté sa lettre de candidature à l'organisation du séminaire de février 2020. Un rappel sera envoyé pour recevoir le dossier d'organisation avant le séminaire d'Oléron de septembre.

L'URASCE Haut-de-France et BFC sont éventuellement intéressés pour l'organisation de celui de septembre 2020 mais rien n'est encore officiel.

## **5. Budget CPPR**

Jean-Claude doit rassembler les éléments nécessaires pour prévoir un budget de la CPPR.

## **6. Dossier journée URASCE PACA-Corse du 27 au 29 septembre 2019**

Le dossier d'organisation avec le projet de budget ont été envoyés.

Le projet de budget ne comporte pas le tarif par personne : 149€/ personne en chambre double et 189€ en chambre individuel.

Accord de principe est donné par la CPPR au dossier sous réserve des modifications apportées suite aux remarques. Le dossier modifié sera envoyé dans l'été et passera au CDF de septembre.

## **7. Questions diverses**

\* Le CDF de Mai a validé la décision n°2019-19 sur le fait de limiter l'envoi des documents d'AG à 3 mois après la date de l'AG alors que la CPPR avait proposé de limiter uniquement au 30 septembre. Cette décision soulève du débat car cela semble bien se compliquer la tâche aussi bien du côté des personnes qui réalisent les documents que du côté de ceux qui vérifient. Limiter l'envoi à une date fixe antérieure à celle du 30 Novembre initiale serait vraiment plus simple à retenir pour tout le monde.

Quand une décision est prise, il faudrait veiller à ce qu'elle soit simple à appliquer et à vérifier. N'oublions pas que beaucoup d'ASCE et URASCE sont des associations portées par des bénévoles.

\* Un rappel devrait être réalisé pour l'organisation des manifestations URASCE,

2 possibilités :

- l'URASCE organise et dans ce cas tout doit passer dans la trésorerie URASCE, les responsabilités sont prises par l'URASCE (déficit, problème, etc.)

- L'URASCE délègue l'organisation à une ASCE. Dans ce cas une convention doit être passée entre l'URASCE et l'ASCE.

L'ASCE a la responsabilité en cas de difficulté (déficit, problème). => Marielle proposera une convention type à partir de la convention FNASCE – ASCE pour l'organisation de manifs nationales.

\* Voir les droits d'accès pour la rubrique « au- rendez-vous des régions » lors du prochain CD/PU.

## **8. Prochaine réunion**

Prochaine réunion du jeudi 28/11 14h au vendredi 29/11 12h à Paris-La Défense.

## Synthèse des actions :

Objet	Responsables	Échéances
Article sur la CPPR	Sandrine	V0 pour le 20 juillet Relecture/compléments par tous jusqu'au 15 Août Envoi par JC avant le 01 septembre
Convention type URASCE/ASCE	Marielle	Avant séminaire septembre
Table-ronde avec PU/VPU	Animation : Maud Scribes : Sandrine et/ou Marielle	Séminaire Septembre
Grille d'analyse	Serge ? Jean-Claude? Eric ?	Présentation CDF septembre Ajouts/compléments et envoi à la CPPR en Octobre Mise en forme Finalisation CPPR de novembre
Livret Président	??	Présentation au séminaire de septembre Ajouts/compléments et envoi à la CPPR en Octobre Mise en forme Finalisation CPPR de novembre Mise en ligne Décembre